



**ATHLÉTISME CLUB**  
**GESPUNSART NEUFMANIL**

# REGLEMENT DE LA COURSE : LA FOULÉE DES CRAYATS

Inscription obligatoire via le [dossard.com](http://dossard.com)  
Pas d'inscription sur place  
[www.ledossard.com](http://www.ledossard.com)

## **CATEGORIES :**

Non licenciés et licenciés FFA. A partir de cadets 2005-2006

## **INDIVIDUEL ACCIDENT :**

Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## **RESPONSABILITE CIVILE :**

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de AIAC.

## **DEPART et ARRIVEE :**

Rue Jean-Jaurés à NEUFMANIL.

## **PARCOURS :**

Course nature, chemin et bois 1 boucle 7 kms (tour du Blanc Caillou)

## **DROIT D'ENGAGEMENT :**

**10 euros** (9+1 euros de frais de gestion [ledossard.com](http://ledossard.com)).

Pas d'inscription sur place.

## **RETRAIT DES DOSSARDS :**

Salle polyvalente à partir de 14h.

Départ de la course : 15h30

## **RECOMPENSES :**

Coupes aux premiers au scratch (homme et femme).

Dès l'arrivée du troisième.

Lot à chaque participant.

## **RENSEIGNEMENTS :**

Tél : 06.09.04.60.55

Mail : [ac.gespunsart.neufmanil@gmail.com](mailto:ac.gespunsart.neufmanil@gmail.com)

## **MINEUR**

L'inscription via le [dossard.com](http://dossard.com) vaut autorisation parentale.

## • **Mesures sanitaires obligatoires :**

- Port du masque obligatoire lors du retrait du dossard.

- Présentation d'un Passe vaccinal valide.

Qu'est-ce que le Passe vaccinal ?

- Un schéma vaccinal complet ;
- Un certificat de rétablissement de la covid-19 ;
- Une première injection administrée avant le 15 février. Dans ce cas, le Passe ne pourra être utilisé qu'à la condition de présenter aussi un test PCR ou antigénique de moins de 24h.

- Application des gestes barrières.

• **Non-licenciés :** pour les non-licenciés à la FFA, fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical à l'exception de la licence de Triathlon.

• **Droit à l'image :** en vous inscrivant à la foulée des Crayats, vous acceptez l'utilisation de votre image et que votre nom figure sur le classement de la course.